

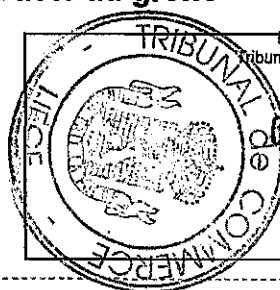
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17105226

Je

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de Liège
Division Verviers

07 JUL. 2017

P.O. Le greffier,
Greffe

N° d'entreprise : 0893.862.423

Dénomination(en entier) : **THG VERVIERS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société civile sous forme de société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue de Spa, 1 à 4800 VERVIERS****Objet de l'acte : Démission/Nomination**

Extrait du procès-verbal d'une Assemblée Générale extraordinaire du 16/06/2017 + d'un procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration du 16/06/2017

Première résolution:

L'assemblée prend note de la démission, avec effet rétroactif au 31/05/2017, de la SPRL RMI CONSULTING de son mandat d'administrateur de la société, et décide de l'accepter.

Il lui est donné entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à cette date.

VOTE

La présente résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

Deuxième résolution:

En remplacement, il est décidé de nommer, avec effet rétroactif au 01/06/2017, en qualité d'administrateur, Monsieur Jean DAVISTER, N.N. 65.06.08-375.16, né le 08 juin 1965 à Verviers, domicilié à Honthem, 39 à 4837 BAELEN.

Sauf renouvellement, son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'année 2019 et il sera exercé à titre gratuit.

VOTE

La présente résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes.

Immédiatement après l'Assemblée générale extraordinaire détaillée ci-avant, les administrateurs se sont réunis en Conseil d'administration pour les formalités relatives au poste d'administrateur-délégué.

L'ancien administrateur-délégué de la société, Monsieur René MICHEL, a présenté, le 31/05/2017, sa démission.

Le Conseil d'administration de ce jour, l'accepte et lui donne décharge pour sa gestion passée.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un administrateur-délégué remplaçant, en la personne de :

Monsieur Jean DAVISTER, N.N. 65.06.08-375.16, né le 08 juin 1965 à Verviers, domicilié à Honthem, 39 à 4837 BAELEN

Le mandat sera exercé contre rémunération. Il prend cours avec effet rétroactif à la date du 01/06/2017. Sans renouvellement, il prendra fin après l'assemblée générale ordinaire de 2019.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Voor-
houden
aan het
Belgisch
Staatsblad



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2017 - Annexes du Moniteur belge

Pour THG VERVIERS SA
Jean DAVISTER
Administrateur-Délégué

Op de laatste blz. van Luik B vermelden : Recto : Naam en hoedanigheid van de instrumenterende notaris, hetzij van de perso(o)n(en)
bevoegd de rechtspersoon ten aanzien van derden te vertegenwoordigen
Verso : Naam en handtekening